
Date de Convocation

26/08/2025

Date d’Affichage

28/08/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 13

Votants 15

OBJET :

**Signature d’une
convention relative à la
prestation chômage du
CDG59**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



L’an deux mille vingt-cinq, le deux septembre à 19h00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Étaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER,
Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie
VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE,
Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Gilles RONSE, Valérie
DEVENDEVILLE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Le Conseil municipal

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et
obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant
dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique
Territoriale,

Vu la réglementation UNEDIC (Union Nationale
Interprofessionnelle pour l’emploi dans l’industrie et le
commerce) relative à l’assurance chômage,

Vu la délibération du conseil d’administration du Centre de
gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord en date
du 15 avril 2021 relative à la mise en place d’une prestation
chômage pour les collectivités du Département du Nord,

Sur le rapport du Maire ou du Président et après en avoir
délibéré ;

DECIDE à l’unanimité :

D’autoriser Monsieur le Maire, à signer la convention relative à
l’adhésion à la prestation chômage du Centre de gestion de la
fonction publique territoriale du Nord.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Ennevelin, le 2 septembre
2025

Le Maire, Michel DUPONT

